

Cette formation a pour but d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'habilitation électrique B2V BC
Elle constitue une action de prévention et d'évaluation des risques en vue de préparer à l'habilitation électrique

PRÉPARATION A L'HABILITATION B2V-BC

SÉCURITÉ ELECTRIQUE DES SPECTACLES

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans le cadre réglementaire :

- la norme **NFC 18-510 est rendue obligatoire par l'arrêté d'application de l'article R 4544-3, publié au JO le 5 mai 2012**
- obligation de l'employeur visant à réduire ou supprimer le risque électrique (art R 4544-4)

Objectifs de la formation

- Maîtriser et mettre en oeuvre la norme NFC 18-510 lors de la réalisation de travaux, d'interventions et de consignations en basse tension
- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées, pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Niveau de connaissances préalables et d'expérience requis

- Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de deux ans dans le domaine de l'électricité ou au minimum d'un CAP en électricité
- Savoir différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, lire un schéma électrique et reconnaître les matériels

Moyens techniques / Matériels utilisés

- Salle de cours dédiée à l'électricité
- Poste informatique avec le logiciel Aptelec
- Support de cours Ediser
- Coffret électrique pour mise en situation
- E.P.I. (Equipement de Protection Individuelle)

Encadrement

Formateur expérimenté et spécialisé dans le spectacle vivant : électricien référent et technicien son.
Formateur pressenti : L. Loizeau, P. MOREL...

Moyens pédagogiques

- Activités de groupe
- Individualisation de la formation
- Mises en situation
- Aspects théoriques et exercices d'application

Dates et durée

- du 15 au 17 mars 2021
- du 18 au 20 oct. 2021

21 heures sur 3 jours

Public visé

Techniciens, régisseurs et personnels pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'électricité, amenés à encadrer ou réaliser des travaux, des consignations et des interventions sur des installations limitées au domaine basse tension

Effectif

4 à 12 stagiaires

Coût et financement de la formation

- Le coût de la formation est de **750€**
- Formation éligible au CPF - formation certifiante selon l'article L.6313-7 du code du travail
- Possibilité de financement : auprès de l'Afdas, Pole Emploi, financement personnel ...
Pour les salariés, se renseigner auprès de son employeur

Lieu et horaires habituels de la formation

STAFF
7 rue des Petites Industries
44470 CARQUEFOU
du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Contact et renseignements

Patricia GORECKI
Assistante administrative
contact@staff.asso.fr
02 40 25 28 36



PROGRAMME DE LA FORMATION

Maîtriser les bases de l'habilitation pour organiser la sécurité

- Reconnaître les matériels et leur appartenance à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Assurer la surveillance électrique de l'opération
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Travailler en tant que chargé de travaux hors tension en basse tension

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation
- Rendre compte de son activité
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4
- Respecter la zone de travail
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation
- Distinguer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité

Mettre en pratique une consignation en basse tension

- Distinguer les fonctions des matériels électriques en BT et TBT
- Identifier les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Décrire les opérations de consignation

Calendrier de la formation

19 au 20 janv. 21	Recyclage BR HIV
15 au 19 mars 21	BR-HIV B2V-BC B2V-BC-BR-HV
20 au 22 avril 21	B0 BS BE Manoeuvre
21 au 22 sept. 21	Recyclage BR HIV
18 au 22 oct. 21	BR-HIV B2V-BC B2V-BC-BR-HV
16 au 18 nov. 21	B0 BS BE Manoeuvre

Suivi de l'exécution de la formation

Feuille d'émargement signée par les stagiaires

Appréciation des résultats

- Test de validation des connaissances
- Remise d'une attestation de fin de stage, d'un titre d'habilitation et d'un avis d'aptitude précisant le niveau d'habilitation électrique proposé par le formateur à l'employeur en fonction du résultat au test final

Formation In situ :

Possibilité de réaliser ce stage dans vos locaux, aux dates de votre choix (sous réserve d'un nombre de participants suffisant).

MEMO

N° Carif : 125963
Formacode : 24049
CPF : Formation certifiante selon
l'article L.6313-7 du code du travail
NSF : 323

